

leur application un ensemble de conditions favorables que, par malheur, on trouve trop rarement réunies.

L'alimentation doit être surveillée soigneusement. La jeune fille en voie d'évolution pubère doit faire, en même temps, les frais de son entretien organique, de son accroissement et de l'établissement d'une fonction nouvelle. C'est dire assez qu'il lui faut une nourriture et substantielle et copieuse. Raciborski a constaté, dans ses recherches sur l'âge moyen de la nubilité, que, toutes choses égales d'ailleurs, la menstruation est d'autant plus tardive que les femmes sont moins bien nourries. Cherchant à se rendre compte de ce fait, que les jeunes filles élevées en pension sont moins promptement réglées que celles qui reçoivent une éducation domestique, que la nubilité est plus orageuse chez elles, et que le temps des vacances est signalé, sous ce rapport, par un mieux-être évident, cet observateur n'hésite pas à attribuer ces particularités à une insuffisance du régime alimentaire.

Je dois dire, cependant, que la séquestration et le défaut d'exercice et de vie à l'air libre me paraissent jouer le rôle principal dans ce fait, dont j'ai constaté souvent la parfaite exactitude.

L'usage de vêtements moelleux et chauds, n'imposant aucun sacrifice du bien-être à la mode, ne comprimant ni les seins dont ils gêneraient le développement, ni la taille, ni le bassin, doit être soigneusement recommandé.

Des exercices bien entendus : une gymnastique faite avec méthode, la danse, la natation, les promenades en voiture ou à cheval, l'exercice du *skating* préconisé dernièrement par le docteur Aveling comme un des meilleurs moyens de provoquer les menstrues, les bains de mer, les voyages, le séjour à la campagne, la modération dans les exercices intellectuels, l'abstention de ces plaisirs du monde si féconds en excitations sensuelles, en émotions et en déceptions de tout genre, telles sont les ressources principales que la thérapeutique doit demander à l'hygiène pour favoriser une nubilité tardive ou orageuse.

§ 2. — Moyens médicamenteux

Nous n'avons pas besoin de dire que leur portée d'action est tout à fait secondaire, et que, s'ils constituent des adjuvants utiles du traitement hygiénique, ils ne sauraient jamais suppléer celui-ci.

Il est plus facile, sans aucun doute, d'employer empiriquement une formule réputée emménagogue que de remonter, par

une analyse laborieuse, à la cause qui retarde l'apparition des menstrues; mais on n'institue jamais qu'une médication précaire en suivant la première voie. « Chez les jeunes filles bien portantes, dit encore avec raison Raciborski, on ne doit chercher, sous aucun prétexte, à provoquer les règles, eussent-elles dépassé, même de quelques années, l'âge moyen de leur première éruption. Chez les jeunes personnes qui seraient malades à l'époque de la puberté, au lieu de chercher à provoquer les règles, dans l'espoir de voir disparaître leurs maladies, on doit, avant tout, s'occuper du soin de les guérir. Ces maladies étant, dans la plupart des cas, elles-mêmes la cause du retard de la menstruation, les moyens qui conviennent le mieux pour les combattre seraient les meilleurs emménagogues. Le seul cas dans lequel il soit nécessaire de chercher à favoriser l'évacuation menstruelle, chez les jeunes filles qui se trouvent indisposées à l'époque de la puberté, est celui où, les follicules de Graaf étant arrivés à leur maturité, il y a déjà toute probabilité que la ponte périodique s'effectue ou qu'elle est sur le point de s'effectuer, et que cependant la congestion des organes sexuels qui l'accompagne trouve quelque empêchement pour se terminer par la voie hémorrhagique. » (Raciborski, *op. cit.*, p. 217.)

Ce médecin rattache les aménorrhées de l'âge pubère, susceptibles d'être traitées par des moyens médicamenteux, à deux espèces : celles dues à la pléthore, celles dues à la surexcitation nerveuse. Nous ajouterons l'aménorrhée due aux diathèses strumeuse et tuberculeuse, les aménorrhées primitives de causes mécaniques et les aménorrhées par contrefluxion.

I. L'aménorrhée pléthorique, accusée par les signes habituels de la pléthore, auxquels viennent se joindre des symptômes de congestion utérine, indique l'usage de la saignée, soit du bras, soit du pied, et celle-ci doit être pratiquée de préférence au moment où se manifeste un molimen hémorrhagique du côté de l'utérus. Des sinapismes sur les cuisses ou aux aînes, des purgatifs résineux, des bains, une nourriture délayante, etc., sont les moyens à opposer à cette forme d'aménorrhée.

Martin-Damourette et Siredey ont fait ressortir l'utilité des alcalins pour combattre l'aménorrhée pléthorique : du bicarbonate de soude est donné aux doses quotidiennes de 4 à 5 gr. deux ou trois jours avant l'arrivée probable des mois. Siredey emploie indistinctement l'*esprit de Mindererus* [324] ou le bicarbonate de soude; mais je ne crois nullement ces deux médicaments susceptibles de se remplacer. L'acétate d'ammoniaque n'agit pas seulement comme alcalin; il exerce, dans les cas de dysmé-

norrhée douloureuse, une sédation utérine des plus marquées, comme Patin l'a établi il y a déjà longtemps, et il est possible qu'en rompant le spasme utérin qui s'oppose au flux menstruel il ne devienne ainsi un emménagogue indirect.

II. *L'aménorrhée nerveuse*, due à un état d'éréthisme nerveux général, présente, d'après le même auteur, les caractères suivants : elle est surtout propre aux tempéraments nerveux ou nervoso-lymphatiques; elle s'annonce par une constitution ordinairement délicate, des coliques abdominales, accompagnées fréquemment de douleurs de reins et de tiraillements dans les aines et les membres pelviens. Dans beaucoup de cas, il survient en même temps des maux de tête, des vomissements, de l'agitation ou même des attaques de nerfs. Il n'est pas rare de voir ces troubles se calmer pendant quelque temps, et puis s'aggraver périodiquement tous les mois. L'acétate d'ammoniacque (1) à petites doses, les fumigations vaginales d'acide carbonique, mais surtout le seigle ergoté, paraissent à Raciborski les meilleurs moyens à opposer à cette sorte d'aménorrhée (2). » (*Op. cit.*, p. 233.)

III. Les *aménorrhées scrofuleuse et tuberculeuse* indiquent la série des moyens hygiéniques et médicamenteux que nous énumérerons plus tard, en nous occupant des indications qui se rapportent à ces vices diathésiques.

IV. *Dysménorrhées mécaniques*. — Quand on a affaire à une dysménorrhée qui ne s'explique ni par des causes accidentelles, ni par les conditions de la santé générale, il faut tout d'abord se demander s'il n'existe pas une cause mécanique de dysménorrhée. Employer, dans ce cas, les emménagogues serait, on le comprend, parfaitement inutile. L'obturation du museau de tanche par une coiffe fibreuse congénitale ou de nouvelle formation, comme Fournet en a publié un exemple, des brides vaginales, une insuffisance de l'ouverture de l'hymen, un rétrécissement de l'orifice et de la cavité du col, soit par suite d'un

(1) 725. On peut donner, dans ces cas, 20 à 30 gouttes d'acétate d'ammoniacque dans une infusion chaude, pendant trois ou quatre jours, avant les règles.

(2) 726. Il conseille le seigle ergoté à la dose de 50 centigr., associés à la même quantité d'oléosaccharum d'anis et divisés en 10 doses, dont on prend une toutes les demi-heures.

vice de conformation, soit comme conséquence de cautérisations répétées, sont autant de causes de dysménorrhée qui sont justiciables d'un traitement mécanique et chirurgical. L'atrésie incomplète du museau de tanche et le rétrécissement de la cavité du col sont des causes assez fréquentes de dysménorrhée et de stérilité consécutive. L'examen au speculum et le cathétérisme les mettent en évidence. La dilatation progressive par des sondes de plus en plus grosses, et surtout par l'éponge préparée (1), la racine de gentiane (2) ou la laminaire (3), constituent le traitement à opposer à cet accident. Ces moyens mécaniques, en même temps qu'ils facilitent l'évacuation du sang menstruel, irritent le col utérin et augmentent l'abondance des règles.

V. *Aménorrhée par contrefluxion*. — Elle se produit dans les cas où un organe important et vasculaire étant habituellement fluxionné, exerce, au détriment des menstrues, une contrefluxion qui les arrête ou les empêche de se montrer. L'aménorrhée des phthisiques est certainement une des plus communes, et c'est prendre l'effet pour la cause que de considérer la phthisie comme procédant quelquefois de la suppression des menstrues. J'ai insisté longuement sur cette question dans un autre ouvrage (*Thérapie de la phthisie pulmon., basée sur les indications*; Paris, 1856, p. 68), et j'ai discuté, plus haut (voy. pag 305), la question pratique de savoir si les ferrugineux peuvent être prescrits contre l'aménorrhée des phthisiques. Cette aménorrhée, qui signale assez habituellement le début de la maladie pour pouvoir fournir un élément important de diagnostic, est due sans doute à un état d'appauvrissement du sang et de la nutrition; mais on ne saurait douter que les mouvements fluxionnaires, produits et entretenus dans la poitrine par l'épine tuberculeuse, ne jouent un certain rôle dans la suppression des menstrues.

Je n'oublierai pas de signaler encore une fois, à ce propos, l'in-

(1) 727. On connaît deux sortes d'éponge préparée : l'éponge à la ficelle, qui a subi par des circulaires de ficelle une compression très-forte, et l'éponge à la cire, soumise à une compression entre deux plaques de fer chaud après avoir été plongée dans de la cire fondue.

(2) 728. La racine de gentiane, qui se gonfle par l'humidité, n'est plus guère employée aujourd'hui comme moyen mécanique de dilatation.

(3) 729. La laminaire (*Laminaria digitata* ou *Fucus laminaria*) a été conseillée par Sloan d'Ayr pour remplacer les éponges préparées; ses frondes séchées, réduites en petits cylindres, peuvent quintupler de volume en absorbant de l'humidité.